

De “Nouvelles règles” pour lutter contre la précarité menstruelle



Dans les toilettes de l'ESJ Lille, les étudiantes ont accès aux protections menstruelles grâce à l'association Nouvelles Règles qui les rend disponibles gratuitement. Nouvelles Règles. Crédit Photo : Doucko Traoré

500 millions de femmes dans le monde sont victimes de précarité menstruelle selon l'OMS, dont près de 2 millions en France. Depuis trois ans, l'association lilloise Nouvelles Règles distribue gratuitement des protections hygiéniques aux étudiantes et femmes précaires. Mais les difficultés et les obstacles sur le terrain restent nombreux.

Un ordinateur, une liste de noms ainsi que plusieurs dizaines de serviettes et culottes menstruelles réutilisables posés sur une table. Chloé Huguet est assise derrière cette installation inhabituelle placée dans le hall en face de l'entrée de l'École supérieure de journalisme de Lille. En Master 1 en Intervention sociale à l'Université de Lyon 2, cette ancienne étudiante de l'Académie de l'ESJ et de l'Université de Lille est la co-présidente de l'association lilloise Nouvelles Règles. Aujourd'hui, la jeune femme se charge de la distribution gratuite des protections périodiques dans cette école. « *Il nous faut au moins 20 heures pour organiser une distribution. Il faut compter à partir du moment où on y pense, on met tout par écrit, choisit les tailles de protections et on passe commande. Mais ça nous plaît de faire ce qu'on aime. On y met tout notre cœur.* », avoue-t-elle. Avant d'en donner aux étudiantes qui viennent la voir, Chloé s'assure que leurs noms figurent sur sa liste. Neuf jours plus tôt, l'association a envoyé un questionnaire à toutes les personnes menstruées de

l'école. Chacune devait choisir la protection de sa préférence entre une serviette et une culotte, et indiquer sa taille. Bilan : près de 70 protections distribuées.

Lucie a 22 ans. L'étudiante est une des bénéficiaires de cette distribution. *« J'avais commandé une culotte des règles parce ça fait très longtemps que je voulais l'essayer. Seulement, 30 euros l'unité, c'est cher. Quand j'ai vu l'opportunité d'en avoir gratuitement, je me suis inscrite sur la liste. Je trouve que c'est une très bonne idée parce que ça m'a aidée, de même que les protections hygiéniques disponibles dans les toilettes. »*, témoigne-t-elle.

Une autre étudiante qui préfère rester anonyme ajoute : *« Je n'ai pas hésité à remplir le questionnaire envoyé par Nouvelles Règles. Je suis contente de recevoir une serviette réutilisable ; c'est la deuxième que je reçois de l'association. Elles sont beaucoup plus efficaces que les jetables et permettent de faire des économies. »*

Une initiative inspirée d'une autre

Cette distribution n'est pas la première. En dehors des protections périodiques à usage unique (serviettes de grandes marques et tampons) qui sont constamment disponibles dans les toilettes de l'école, Nouvelles Règles y a déjà distribué des protections réutilisables en 2021. Lancée en 2019, cette petite association lilloise qui compte actuellement dix-sept bénévoles est l'initiative de deux amies : Chloé Huguet et Léa Aujal.



En octobre 2021, Nouvelles Règles a distribué des protections hygiéniques réutilisables et jetables aux étudiantes.

Les deux anciennes étudiantes de l'Université de Lille et de l'Académie ESJ Lille se sont inspirées de Sandrine Rousseau, ancienne vice-présidente chargée de la Vie étudiante, Vie de Campus / Développement durable et Égalité Femmes-Hommes de l'Université de Lille.

« Sandrine Rousseau avait initié des distributions de protections hygiéniques gratuites à l'Université de Lille. Chloé et moi en avons bénéficié. Nous nous sommes dit que cette distribution devrait s'étendre à bien plus de personnes menstruées », se souvient Léa, l'autre co-présidente de Nouvelles Règles. Les deux étudiantes en parlent ensuite aux responsables de l'ESJ Lille qui se montrent enthousiastes. *« C'est comme ça que l'association est née. Nous avons rapidement créé une équipe et organisé les premières distributions. »,* poursuit la jeune femme.

Dans l'Hexagone, la précarité menstruelle concerne près de 2 millions de personnes menstruées selon l'association [Règles élémentaires](#). Et si ce type d'initiatives se multiplie dans les établissements d'enseignements supérieurs c'est parce que les étudiantes ne sont pas épargnées. [Une enquête](#) de trois associations étudiantes (FAGE, ANESF et AFEP) publiée en février 2021 déclare que *« 33% estiment avoir besoin d'une aide pour financer leurs protections »* et que révèle *« 1 étudiant·e menstrué·e sur 10 fabrique ses protections pour des raisons financières, et 1 sur 20 utilise du papier toilette. »*

Cette situation, essentiellement due au manque de ressources financières suffisantes, est actuellement exacerbée par l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat des Français. Publiée le 4 avril 2022, [la dernière enquête de l'Observatoire E.Leclerc](#) des Nouvelles Consommations affirme que *« près de 6 Français sur 10 renoncent régulièrement à acheter des produits d'hygiène pour des raisons financières »* et que *« plus de 30% des Françaises de moins de 35 ans ou issue de milieu modeste déclarent avoir déjà eu recours à des alternatives aux protections hygiéniques par manque d'argent. »*

Selon l'étude réalisée par OpinionWay pour les marques de protection hygiénique Nana et Tena en février 2022, pour la moitié des Françaises, la précarité hygiénique est *« l'atteinte principale à la dignité des femmes »* en matière d'hygiène intime.

Le gouvernement s'engage finalement dans la lutte

Sous la pression des collectifs féministes, des associations et des parlementaires, le gouvernement d'Emmanuel Macron a mis sur la table un premier budget de 1 million d'euros voté par la loi de finances de 2020 pour financer les premières expérimentations de distribution gratuite des protections menstruelles au niveau national. Au mois de décembre de la même année, le ministre de la Santé, Olivier Véran, et la ministre chargée de l'Égalité, Elisabeth Moreno, annoncent une majoration de 4 millions d'euros supplémentaires pour 2021. L'objectif : multiplier ces expérimentations et lancer des appels à projets régionaux qui ciblent les femmes et jeunes filles en situation de précarité.

C'est dans le cadre de cette opération que Nouvelles Règles répond à un appel à projets lancé par la Préfecture du Nord en septembre 2021. Sur 250 000 euros, l'association reçoit 9 400 euros. *« Grâce à cette somme, nous avons pu acheter un grand nombre de protections réutilisables. »,* atteste Léa.

Mais pour arriver à en distribuer davantage, encore faut-il avoir accès aux femmes. Or les règles restent encore un sujet tabou. Pour le briser, l'association organise aussi des conférences. En avril dernier, trois intervenantes et une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants ont échangé sur le sujet dans le Grand Amphi de l'ESJ Lille.



Le 28 avril 2022, Nouvelles Règles a organisé une conférence à l'ESJ Lille dans le but de briser le tabou autour des règles et de la précarité menstruelle. Crédit Photo : Nouvelles Règles

Myriam Poulain, présidente de l'association [EndoAction](#) et conférencière, se réjouit de leur participation. « *J'apprécie la mixité du public même si les règles, l'endométriose et la précarité menstruelle concernent en premier les femmes, c'est important que les hommes soient informés. Plus on en parlera, mieux ce sera* ».

D'après Claire, une des participantes : *« Il faut aller vers le public qui n'a pas connaissance de ce problème. Par exemple les collèges ou les lycées. »*

Des distributions et des conférences en dehors de l'ESJ Lille, Nouvelles Règles tente d'en organiser depuis trois ans. Mais c'est difficile. Emma Lacoste, membre du bureau et déléguée de conférence de l'association, trouve que les établissements manquent d'ouverture sur le sujet des règles et de la précarité menstruelle. *« Récemment nous avons envoyé des mails à huit lycées de la métropole. Aucun d'eux ne nous a répondu. C'est très compliqué de les avoir. »*

Cette situation est encore plus difficile pour Nouvelles Règles quand il faut intervenir auprès des femmes précaires et en foyer. Depuis sa création, elle peine à établir un contact direct avec les femmes précaires et battues résidant dans les foyers. Aucune possibilité de se rapprocher des bénéficiaires. *« Les foyers acceptent toujours nos dons. Mais on ne rencontre jamais de femmes. Nous remettons les protections aux responsables de foyers qui s'occupent de les leur donner. »* Une situation que regrette Léa.

Aux difficultés d'accès aux femmes précaires s'ajoutent les obstacles financiers. Nouvelles Règles repose sur le bénévolat de ses membres. Ils doivent payer une cotisation de 5 euros par an. Un montant bien insuffisant pour faire vivre l'association. Et face à ses besoins et aspirations, la subvention du gouvernement est limitée *« Avec 9 400 euros, on ne peut pas embaucher »*, reconnaît Chloé. *« On a de plus en plus besoin d'argent car on voudrait distribuer des serviettes hygiéniques jetables bio. Mais elles coûtent beaucoup plus cher que celles de grandes marques. D'ailleurs toutes les serviettes à usage unique que nous distribuons sont des dons reçus d'autres associations ou des particuliers. »*, renchérit-elle. Nouvelles Règles aimerait distribuer des produits plus respectueux de la santé des femmes.



Pour recevoir des dons des protections, Nouvelles Règles a placé une grande boîte à dons dans l'un des halls de l'ESJ Lille. Crédit Photo : Nathalie Sala Gisa

Plus d'engagement politique pour plus de résultats

Mais l'action des associations ne suffit pas à résoudre le problème de la précarité menstruelle selon Nina Dray, étudiante en Gender Studies à EHESS et intervenante à la conférence de Nouvelles Règles. « *Je pense qu'on ne pourra pas régler le problème de fond si on se repose essentiellement sur les associations même si elles font un travail important de prévention et d'information. La solution à terme serait de rendre gratuites les protections périodiques pour toutes les personnes menstruées.* », argumente-t-elle.

La gratuité, c'est justement le choix qu'a fait l'Ecosse est allé plus loin que la France. En 2020, les Parlementaires ont voté, à l'unanimité, un texte de loi en faveur d'un accès gratuit aux protections périodiques pour les femmes dans les espaces publics. Une première dans le monde à cette échelle. La proposition de loi a été portée par la députée travailliste Monica Lennon. Une victoire aux termes de quatre années de lutte pour faire accepter le texte. Le budget annuel consacré à cette cause s'élève à 9,7 millions de livres, l'équivalent d'environ 11 millions d'euros.

Si les serviettes et tampons restent payants dans la grande distribution, le gouvernement écossais oblige les écoles et les universités à les mettre à disposition. De même dans les autres bâtiments publics. Pour étendre cette mesure, le gouvernement écossais s'appuierait sur les autorités locales. Leur rôle : décider des modalités pratiques à mettre en place et s'assurer que les produits soient disponibles gratuitement.

Pour inciter le prochain gouvernement à s'engager davantage dans la lutte contre la précarité menstruelle, [l'association Règles élémentaires](#) a lancé, en mars 2022, la récolte de signatures pour la tribune [#SANGPROGRAMME](#) demandant aux candidats à l'élection présidentielle d'inscrire les règles dans leur programme. Parmi les recommandations : la mise à disposition gratuite des protections périodiques pour tous les publics en situation de précarité. Réélu président, les associations attendent d'Emmanuel Macron qu'il exécute sa « politique "ambitieuse" pour la santé des femmes. »

Nathalie Sala Gisa et Doucko Traoré